



## Appel de cotisation campagne 2015-2016 du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016



Section Villard-de-Lans

### Pour les non adhérents :

Inscrivez-vous à l'OS Races Alpines Réunies

Pour adhérer, merci de nous retourner le contrat d'adhésion situé au verso et de procéder au versement de la cotisation forfaitaire « Adhérents » :

### Pour les adhérents :

Merci de procéder au règlement de votre cotisation

#### COÛT DE LA COTISATION

##### A L'OS RACES ALPINES REUNIES SECTION VILLARD-DE-LANS

**20 € TTC** si vous détenez moins de 10 vaches ou génisses Villard-de-Lans

**30 € TTC** si vous détenez 10 vaches Villard-de-Lans (ou génisses) ou plus.

Valeur en votre aimable règlement à l'ordre de : **OS Races Alpines Réunies**

#### En adhérant à l'OS Races Alpines Réunies section Villard-de-Lans

- ⇒ **Vous contribuez** activement à la défense, à l'animation, au soutien, à la vie et au développement de la race Villard-de-Lans
- ⇒ Et **vous bénéficiez** des **offres de service** suivantes :
  - **L'abonnement à l'OS News : revue raciale d'information** sur la vie des races Villard-de-Lans, Abondance et Hérens,
  - **La certification raciale** par l'OS Races Alpines Réunies de vos animaux Villard-de-Lans,
  - **Une invitation aux réunions techniques** de la race et la possibilité de représenter les éleveurs au sein de l'O.S Races Alpines Réunies,
  - **L'envoi de pedigrees et autres certificats généalogiques,**
  - **La possibilité de s'inscrire** vos animaux Villard-de-Lans **aux différentes manifestations** d'envergure départementale, régionale ou nationale.

#### Par ailleurs, l'éleveur s'engage à :

Accepter le traitement informatisé des informations recueillies dans ce document. Ces informations sont utilisées de manière strictement anonyme. Conformément à la loi, l'éleveur adhérent peut accéder aux informations le concernant et les faire rectifier.

#### Les missions de l'OS Races Alpines Réunies :

Sélection, promotion en France et à l'étranger, communication sur les programmes de sélection ou de conservation, leurs produits, leurs éleveurs, leurs territoires, défense ou représentation collective des éleveurs vis à vis des tiers, organisation de manifestations, formation et information des éleveurs pour juger, promouvoir ou animer **des événements autour de la race Villard-de-Lans.**

Organisme de **S**élection **R**aces **A**lpines **R**éunies

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Îles – B.P. 9016 – 74990 Annecy cedex 9  
Tél. 04 50 88 18 35 – [www.osrar.fr](http://www.osrar.fr) – Email : [osrar@osrar.fr](mailto:osrar@osrar.fr) (nouvelle adresse mail)



## Contrat d'adhésion à l'OS Races Alpines Réunies section bovine Villard-de-Lans



Section Villard-de-Lans

N° de cheptel : ..... Nbre de femelles Villard-de-Lans : .....

Société : .....

Mlle, Mme, M : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Port. : .....

Email : .....

**Souhaite adhérer pour la campagne 2015-2016 à l'Organisme de Sélection Races Alpines Réunies section Villard-de-Lans**

### **Renouvellement du contrat**

Le contrat est valable un an à compter de la date de signature, ensuite il est renouvelable par tacite reconduction.

En cas de démission, celle-ci devra être adressée par lettre simple au siège de l'O.S. Races Alpines Réunies et prendra effet à la fin de la campagne en cours (**les campagnes allant du 1<sup>er</sup> juillet de l'année n au 30 juin de l'année n+1**).

Aucun préavis n'est exigé mais dès qu'une nouvelle campagne est commencée, l'éleveur est tenu de régler sa cotisation pour l'ensemble de la campagne.

### **Conditions d'exclusion**

En cas de non-paiement de ses cotisations, de non-respect des statuts, du règlement intérieur ou du règlement technique, pour non-respect des engagements prévus dans le présent contrat ou pour tout autre motif grave, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée par le Conseil d'Administration.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

**N'oubliez pas que l'OS Races Alpines Réunies est un organisme géré par les éleveurs :**

Il regroupe tous les partenaires de la filière (éleveurs, centre de production de semence, coopératives d'insémination, établissement départementaux d'élevage, syndicats de contrôle laitier, Institut de l'Elevage, filières, territoires,...).

Organisme de **S**élection **R**aces **A**lpines **R**éunies

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles – B.P. 9016 – 74990 Annecy cedex 9

Tél. 04 50 88 18 35 – [www.osrar.fr](http://www.osrar.fr) – Email : [osrar@osrar.fr](mailto:osrar@osrar.fr) (nouvelle adresse mail)